

Nations Unies
**ASSEMBLEE
GENERALE**

HUITIEME SESSION
Documents officiels



451^e
SEANCE PLENIERE
Lundi 5 octobre 1953,
à 15 heures

New-York

SOMMAIRE

	Pages
Présentation à l'Assemblée générale des Directeurs généraux de l'Organisation mondiale de la santé et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	239
Election de six membres du Conseil économique et social (<i>fin</i>)	240
Election de deux membres du Conseil de tutelle.....	241
Décision de procédure concernant l'ordre du jour de la séance	242
Rapport du Comité de négociation des fonds extra-budgétaires: rapport de la Cinquième Commission.....	242
Rapports financiers et comptes, et rapports du Comité des Commissaires aux comptes:	
a) Organisation des Nations Unies, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1952;	242
b) Fonds international des Nations Unies pour le secours à l'enfance, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1952: rapports de la Cinquième Commission	242
Maintien, à titre permanent, du Fonds international des Nations Unies pour le secours à l'enfance.....	242
Rapport du Comité de négociation des fonds extra-budgétaires: rapport de la Cinquième Commission (<i>fin</i>)....	252
Création d'un Comité de négociation des fonds extra-budgétaires	252

Présidente: Mme Vijaya Lakshmi PANDIT (Inde).

Présentation à l'Assemblée générale des Directeurs généraux de l'Organisation mondiale de la santé et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

1. La **PRESIDENTE** (*traduit de l'anglais*): Avant de continuer les opérations de vote, je voudrais présenter à l'Assemblée générale les nouveaux Directeurs généraux de l'Organisation mondiale de la santé et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, qui ont été élus à leurs hautes fonctions au cours de l'année passée. Permettez-moi d'abord de vous présenter le nouveau Directeur de l'Organisation mondiale de la santé, le docteur Marcolino H. Candau du Brésil, qui a été élu au cours de la sixième session de l'Assemblée de cette organisation et a succédé le 21 juillet 1953 au docteur G. Brock Chisholm.

2. Le Dr CANDAU (Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé). (*traduit de l'anglais*): Je suis très heureux de l'occasion qui m'est offerte aujourd'hui de me présenter devant les honorables représentants à l'Assemblée générale des Nations Unies. Comme je n'ai pris possession de mes fonctions que depuis deux mois et quelques jours, je n'entreprendrai pas de faire une analyse détaillée des travaux présents et futurs de l'Organisation mondiale de la santé [OMS]. Je me bornerai donc pour l'instant, si vous le per-

mettez, à faire quelques observations sur ce qui constitue à mon avis le caractère essentiel de l'Organisation mondiale de la santé, à savoir son association étroite et évidente avec l'Organisation des Nations Unies. Cette association se traduit clairement dans le mot d'ordre qui a été choisi cette année pour la Journée des Nations Unies: paix, justice et progrès pour tous.

3. Tous ceux qui ont entrepris cette tâche ardue de construire le monde de demain savent que la paix durable ne deviendra une réalité que si aucun effort n'est épargné pour élever le niveau du bien-être physique, spirituel et social dans le monde entier. Quelle que soit la voie que l'on ait choisie pour parvenir à la sécurité collective, elle doit conduire un jour ou l'autre à la voie plus large de la justice économique et sociale.

4. En mobilisant toutes les ressources internationales en vue d'améliorer la santé de tous les peuples, l'OMS continuera de faire tout ce qui est en son pouvoir pour combler le dangereux fossé qui s'ouvre aujourd'hui entre les peuples des quelques rares pays relativement développés et la grande majorité de ceux qui sont encore privés du minimum nécessaire au développement complet de la vie.

5. Il est généralement admis aujourd'hui que l'affectation de crédits destinés à l'amélioration de la santé du peuple constitue le meilleur moyen possible de mettre en valeur les ressources humaines et matérielles du monde. Tous les plans que nous élaborons pour élever le niveau de la productivité resteront de simples abstractions tant que la force des travailleurs sera minée par la maladie et les infirmités. C'est pourquoi je suis convaincu qu'en s'efforçant d'améliorer la santé à l'échelle mondiale, l'OMS apporte une contribution réelle et importante à l'œuvre du progrès économique et social de tous les peuples, qui constitue la seule base sur laquelle doivent être établis l'égalité et la justice politiques entre les nations.

6. Ma confiance dans l'Organisation a été considérablement renforcée par les impressions que j'ai rapportées d'un récent voyage dans différentes parties de l'Asie et de l'Afrique. Aux réunions des commissions régionales de l'OMS auxquelles j'ai assisté à Tokyo, à Bangkok et à Kampala, on a examiné et adopté plusieurs projets initiaux, hardis mais réalisables, destinés à améliorer les mauvaises conditions sanitaires dans lesquelles les peuples de ces régions vivent depuis des siècles. Pour qui désespère encore de l'établissement futur d'une communauté mondiale prospère et pacifique, ces réunions fournissent, je vous l'assure, les exemples les plus rassurants et les plus encourageants d'une véritable compréhension internationale en action. Elles constituent la preuve que des hommes peuvent s'asseoir autour d'une table et discuter librement et de façon constructive des problèmes qui les préoccupent, et non seulement des questions qui les touchent directement mais encore de celles qui concernent leurs régions et, en fin de compte, l'ensemble du monde.

7. Je crois que la meilleure contribution de l'OMS au succès futur de votre œuvre réside dans le fait qu'elle est capable de développer parmi ses Etats membres un sens de la conscience mondiale dans le domaine de la santé. J'ajouterai que l'obstacle le plus important au succès de notre organisation est le fait qu'un certain nombre de pays ne participent pas à ses travaux. J'espère sincèrement que le désir ardent de tous les peuples de mettre fin à ce que l'on a appelé la guerre froide, de même que les efforts déployés par cette grande Assemblée pour améliorer la compréhension internationale, permettront à l'OMS de retrouver ce caractère universel qu'elle doit avoir si l'on veut qu'elle favorise l'amélioration de la santé à l'échelon mondial. Lorsque cet objectif aura été atteint, aucun obstacle n'empêchera l'OMS et ses institutions sœurs de remplir les tâches que vous leur avez confiées, c'est-à-dire de créer les conditions économiques et sociales favorables à la paix, à la sécurité et à la prospérité.

8. La PRESIDENTE (*traduit de l'anglais*) : Je voudrais maintenant présenter à l'Assemblée générale M. Luther H. Evans, des Etats-Unis, qui a été élu Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture [UNESCO] le 4 juillet 1953, à la deuxième session extraordinaire de la Conférence générale de l'UNESCO, pour prendre la succession de M. Torres Bodet, Directeur général sortant.

9. M. EVANS (Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) (*traduit de l'anglais*) : C'est un grand honneur pour moi de pouvoir prendre la parole devant l'Assemblée générale des Nations Unies si peu de temps après avoir été élu Directeur général de l'UNESCO.

10. L'UNESCO, comme d'ailleurs l'Organisation des Nations Unies elle-même, a été conçue et élaborée à l'époque difficile et tragique de la deuxième guerre mondiale. L'idée de sa création est née à Londres, au milieu du fracas de la bataille. Dans ces conditions, il est impossible de prétendre que cette organisation constitue une expérience idéaliste et irréalisable. Elle répond au contraire à un besoin permanent et profond auquel des hommes pleins de bon sens ont mûrement réfléchi.

11. D'une manière générale, on peut dire que, dans le domaine de l'éducation, de la science et de la culture, l'UNESCO a deux buts distincts : elle cherche, d'une part, à permettre à un plus grand nombre de personnes d'accéder aux connaissances intellectuelles indispensables et, d'autre part, elle veut encourager et aider les experts, dans les nombreux domaines de la recherche, à s'avancer toujours plus loin dans les régions inexplorées des sciences humaines.

12. Il faut reconnaître qu'en ce qui concerne le premier objectif, le budget de l'UNESCO ne lui permet pas d'éliminer l'analphabétisme partout où il demeure encore, ni de faire accéder directement toutes les populations aux bienfaits de la science et de la culture. Nous pouvons, dans certains cas, agir directement ; par exemple, lorsque nous formons des groupes d'éducateurs de base que nous avons choisis et qui formeront eux-mêmes des groupes d'éducateurs plus nombreux encore dans leur propre pays. Il en est encore ainsi quand nous réunissons des savants pour coordonner les travaux de recherche ou pour échanger des données sur des sujets particuliers, tels que le développement économique des régions désertiques, ou lorsque nous nous efforçons de mieux faire comprendre le rôle éducatif d'établissements culturels tels que les musées et les

bibliothèques. Mais notre activité principale consiste à soutenir et à stimuler les mesures que prennent les gouvernements des Etats Membres et, dans ce domaine, nous avons déjà obtenu des résultats considérables.

13. Dans le monde actuel qui est devenu si étroitement interdépendant, il est peu de domaines dans lesquels un pays puisse prendre des mesures en faveur du progrès social s'il n'est pas au courant, au moins dans les grandes lignes, de ce qu'ont déjà fait les autres pays à ce sujet. La centralisation et la diffusion des renseignements, la réunion d'experts de pays différents ou de disciplines diverses pour permettre de discuter en commun les difficultés qu'ils rencontrent, la comparaison et l'évaluation des résultats obtenus et des programmes établis dans le cadre national constituent des tâches qu'une organisation internationale est particulièrement apte à remplir.

14. En matière de travail intellectuel et créateur, c'est un lieu commun de dire que si l'on peut travailler dans la solitude, on peut réussir bien plus facilement si l'on tient compte des travaux qui ont été accomplis par les autres. A cet égard, comme dans bien d'autres domaines de l'UNESCO, l'échange des documentations et la réunion des hommes de recherche représentent les objectifs principaux de notre activité. Je crois qu'en vous efforçant d'atteindre ces objectifs, nous faisons des progrès remarquables dans les nouvelles disciplines des sciences sociales.

15. Je me rends compte que les Membres de l'Assemblée générale s'intéressent, à juste titre, aux méthodes adoptées par les institutions spécialisées au sujet du problème de la coordination. Je suis heureux de dire qu'à l'UNESCO nous avons noté avec satisfaction que l'œuvre de coordination progresse régulièrement, non pas selon une doctrine abstraite que l'on suivrait aveuglément, mais parce que l'on comprend que la coordination est indispensable pour atteindre les objectifs communs. Nous constatons de plus en plus, à l'UNESCO, que les programmes les plus importants tels que ceux qui concernent l'éducation de base et l'enseignement primaire obligatoire et gratuit donnent de meilleurs résultats lorsque l'on fait appel, dans toute la mesure du possible, aux efforts combinés des diverses institutions. Nous cherchons de plus en plus à tenir compte, dans nos programmes d'action, des thèmes principaux du progrès économique et social que le Conseil économique et social a définis dans sa liste de priorités. Je suis persuadé que le système de collaboration amicale que nous avons institué dans la grande famille des Nations Unies se révélera toujours plus fructueux.

16. Si nous réussissons, comme je l'espère, à atteindre nos objectifs, nous le devrons pour une part non négligeable aux excellentes directives que nous donne le Secrétaire général, à qui je veux publiquement rendre hommage à cette occasion. C'est dans cette atmosphère de collaboration que l'UNESCO s'acquitte de sa grande tâche qui consiste à établir dans l'esprit des hommes les bases d'une paix durable.

Election de six membres du Conseil économique et social (*fin*)

[Point 15 de l'ordre du jour]

17. La PRESIDENTE (*traduit de l'anglais*) : Nous allons passer maintenant à l'élection du dernier membre du Conseil économique et social. Ce matin, au premier tour de scrutin [450ème séance], l'Assemblée a élu membres du Conseil économique et social le Royaume-

Uni, l'Equateur, l'Union soviétique, la Tchécoslovaquie et la Norvège.

18. Nous allons procéder, conformément à l'article 94 du règlement intérieur, à un deuxième tour de scrutin afin de pourvoir au siège qui est devenu vacant. Il s'agit cette fois du premier des votes ne portant que sur les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de suffrages au scrutin précédent, à savoir l'Indonésie et le Pakistan.

Il est procédé au vote au scrutin secret.

A la demande de la Présidente, M. Borberg (Danemark) et M. Franco y Franco (République Dominicaine) assument les fonctions de scrutateurs.

Nombre de bulletins déposés:	60
Abstentions:	0
Bulletins nuls:	0
Nombre de bulletins valables:	60
Majorité requise:	40

Nombre de voix obtenues:

Pakistan	32
Indonésie	28

19. La PRESIDENTE (traduit de l'anglais): Le vote n'ayant pas donné de résultat, nous allons procéder à un deuxième tour de scrutin qui, cette fois encore, ne portera que sur le Pakistan et l'Indonésie.

Il est procédé au vote au scrutin secret.

A la demande de la Présidente, M. Borberg (Danemark) et M. Franco y Franco (République Dominicaine) assument les fonctions de scrutateurs.

Nombre de bulletins déposés:	60
Abstentions:	0
Bulletins nuls:	0
Nombre de bulletins valables:	60
Majorité requise:	40

Nombre de voix obtenues:

Pakistan	33
Indonésie	27

20. La PRESIDENTE (traduit de l'anglais): Etant donné le résultat négatif, nous allons procéder au troisième tour de scrutin restreint.

Il est procédé au vote au scrutin secret.

A la demande de la Présidente, M. Borberg (Danemark) et M. Franco y Franco (République Dominicaine) assument les fonctions de scrutateurs.

Nombre de bulletins déposés:	60
Abstentions:	2
Bulletins nuls:	0
Nombre de bulletins valables:	58
Majorité requise:	39

Nombre de voix obtenues:

Pakistan	37
Indonésie	21

21. La PRESIDENTE (traduit de l'anglais): Nous venons de procéder sans résultat à trois tours de scrutin pour l'élection du sixième membre du Conseil économique et social. L'article 94 du règlement intérieur stipule que, "après le troisième tour de scrutin non décisif, les Membres ont le droit de voter pour toute personne ou Membre éligible". Au cours du quatrième tour de scrutin auquel nous allons maintenant procéder, tous les Membres qui ne siègent pas ou n'ont pas déjà été élus au Conseil économique et social sont éligibles.

Il est procédé au vote au scrutin secret.

A la demande de la Présidente, M. Borberg (Danemark) et M. Franco y Franco (République Dominicaine) assument les fonctions de scrutateurs.

Nombre de bulletins déposés:	60
Abstentions:	1
Bulletins nuls:	1
Nombre de bulletins valables:	58
Majorité requise:	39

Nombre de voix obtenues:

Pakistan	38
Indonésie	18
Philippines	1
Afghanistan	1

22. La PRESIDENTE (traduit de l'anglais): Aucun pays n'ayant obtenu la majorité requise, nous allons procéder au deuxième tour de scrutin libre.

Il est procédé au vote au scrutin secret.

A la demande de la Présidente, M. Borberg (Danemark) et M. Franco y Franco (République Dominicaine) assument les fonctions de scrutateurs.

Nombre de bulletins déposés:	60
Abstentions:	1
Bulletins nuls:	2
Nombre de bulletins valables:	57
Majorité requise:	38

Nombre de voix obtenues:

Pakistan	38
Indonésie	17
Afghanistan	1
Philippines	1

Ayant obtenu la majorité requise des deux tiers, le Pakistan est élu membre du Conseil économique et social.

Election de deux membres du Conseil de tutelle

[Point 16 de l'ordre du jour]

23. La PRESIDENTE (traduit de l'anglais): Nous passons maintenant à l'élection de deux membres du Conseil de tutelle, qui occuperont les sièges de la République Dominicaine et de la Thaïlande lorsque le mandat de ces deux pays expirera à la fin de cette année. Tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies, y compris les deux membres sortants du Conseil de tutelle, sont éligibles, à l'exception des dix membres dont le mandat n'expire pas le 31 décembre prochain. Ainsi, les Membres qui ne sont pas éligibles sont l'Australie, la Belgique, la Chine, les Etats-Unis, la France, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni, le Salvador, la Syrie et l'Union des Républiques socialistes soviétiques. Comme dans les précédentes élections, il ne sera pas présenté de candidatures et le vote aura lieu au scrutin secret.

Il est procédé au vote au scrutin secret.

A la demande de la Présidente, M. Borberg (Danemark) et M. Franco y Franco (République Dominicaine) assument les fonctions de scrutateurs.

Nombre de bulletins déposés:	60
Abstentions:	1
Bulletins nuls:	0
Nombre de bulletins valables:	59
Majorité requise:	40

Nombre de voix obtenues:

Inde	55
Haïti	51
Indonésie	12
Thaïlande	1

République Dominicaine	1
Equateur	1
Norvège	1
Philippines	1

Ayant obtenu la majorité requise des deux tiers des Membres présents et votants, l'Inde et Haïti sont élus membres du Conseil de tutelle.

24. La PRESIDENTE (*traduit de l'anglais*): Nous en avons fini avec les élections aux Conseils; je tiens à remercier les scrutateurs de l'aide qu'ils nous ont apportée pendant le scrutin.

Décision de procédure concernant l'ordre du jour de la séance

Conformément à l'article 67 du règlement intérieur, il est décidé de ne pas discuter les points 44 et 37 de l'ordre du jour de l'Assemblée générale, qui figuraient à l'ordre du jour de la séance.

Rapport du Comité de négociation des fonds extra-budgétaires: rapport de la Cinquième Commission (A/2491)

[Point 44 de l'ordre du jour]

M. Ahson (Pakistan), Rapporteur de la Cinquième Commission, présente le rapport de cette commission (A/2491) et poursuit en ces termes:

25. M. AHSON (Pakistan), Rapporteur de la Cinquième Commission (*traduit de l'anglais*): Je voudrais faire observer que le rapport du Comité de négociation des fonds extra-budgétaires [A/2478] que l'Assemblée générale examine en ce moment présente un certain caractère d'urgence. Il est souhaitable que la Présidente de la présente session désigne aussitôt que possible un nouveau Comité de négociation pour qu'il continue l'œuvre utile de son prédécesseur; il n'est pas exagéré, en effet, de considérer cette œuvre comme l'une des plus belles réalisations de l'Organisation des Nations Unies.

26. La PRESIDENTE (*traduit de l'anglais*): Je me permets de rappeler à l'Assemblée générale que le projet de résolution dont elle est saisie [A/2491] a été adopté à l'unanimité par la Cinquième Commission.

Le projet de résolution est adopté sans objection.

Rapports financiers et comptes, et rapports du Comité des Commissaires aux comptes:

a) **Organisation des Nations Unies, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1952;**

b) **Fonds international des Nations Unies pour le secours à l'enfance, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1952: rapports de la Cinquième Commission (A/2492 et A/2493)**

[Point 37 de l'ordre du jour]

27. La PRESIDENTE (*traduit de l'anglais*): L'Assemblée générale va se prononcer sur deux projets de résolution contenus dans les rapports de la Cinquième Commission [A/2492 et A/2493] relatifs à ce point de l'ordre du jour. J'appelle l'attention de l'Assemblée sur le fait que le projet de résolution contenu dans le document A/2493 a été adopté à l'unanimité par la Cinquième Commission.

Par 48 voix contre une, avec 5 abstentions, le projet de résolution contenu dans le document A/2492 est adopté.

Le projet de résolution contenu dans le document A/2493 est adopté sans objection.

Maintien, à titre permanent, du Fonds international des Nations Unies pour le secours à l'enfance

[Point 29 de l'ordre du jour]

28. La PRESIDENTE (*traduit de l'anglais*): Les Membres de l'Assemblée se rappellent sans doute que, par sa résolution 417 (V) adoptée le 1er décembre 1950, lors de sa 314^{ème} séance plénière, l'Assemblée générale a décidé qu'à l'expiration d'une période de trois ans elle examinerait de nouveau l'avenir du Fonds, en vue de le maintenir pour lui donner un caractère permanent. Sur la recommandation du Bureau, l'Assemblée générale a décidé, lors de sa 435^{ème} séance plénière, que cette question serait discutée directement en séance plénière sans être renvoyée à une commission.

29. M. KHALIDY (Irak) (*traduit de l'anglais*): Le Fonds international de secours à l'enfance [FISE] est enfin arrivé au stade longtemps attendu de son développement où la tente doit désormais faire place à une maison bâtie sur de solides fondations. On demande aujourd'hui à notre Assemblée de prendre une décision qui fasse du FISE une organisation permanente et il sied que, de cette tribune, le monde entende l'appel qui l'invite à sauver les vies plutôt qu'à les détruire. Il convient aussi que nous disions au monde ce que le FISE a accompli. Cela, nous le faisons en écoutant le sens du devoir que nous avons à l'égard de ceux qui ont besoin d'être éclairés. Le FISE n'a pas besoin de propagande, car les faits parlent d'eux-mêmes.

30. Depuis sa création, le 11 décembre 1946 [*résolution 57 (I)*], le Conseil d'administration du FISE s'est uniquement préoccupé de sauver des vies et d'assurer des moyens de subsistance. Alors que la politique dominait les organes des Nations Unies et que les débats des Commissions et des Conseils aboutissaient à des impasses, le FISE était relativement libre d'entraves de ce genre. La vie était le but de ses efforts, et le succès la récompense de ses peines. Cette organisation de fortune créée pour réparer les ravages de la guerre s'est transformée, au cours des années, en un Conseil chargé d'élaborer une politique à long terme visant à alléger les maux de la race humaine. Cette évolution présente une importance capitale. De la distribution de vivres aux enfants grecs, de la fourniture de vêtements aux malheureux Européens qui n'en avaient pas et de l'aide donnée aux femmes enceintes d'Asie, jusqu'au sauvetage des enfants chinois, à l'organisation de la lutte contre la maladie en Afrique et à l'exécution de programmes à long terme en Amérique du Sud, le FISE a parcouru le long chemin qui va de "l'improvisation" à "l'organisation". Les possibilités qui s'offrent à son activité sont sans limites.

31. Voyons ce qu'il a accompli: le FISE contribue actuellement à l'exécution de plus de 200 différents programmes de secours à l'enfance dans soixante-quinze pays différents. Chacune des grandes catégories suivantes représente un cinquième environ du nombre total des programmes en cours: protection maternelle et infantile; lutte contre le paludisme et les autres maladies transmises par des insectes; vaccination au BCG et autres mesures de lutte contre la tuberculose; alimentation et nutrition des enfants, y compris l'alimentation à long terme et la conservation du lait et autres produits alimentaires. Les derniers 20 pour 100 comprennent la lutte contre les maladies vénériennes. la

coqueluche, la diphtérie et autres maladies contagieuses, ainsi que d'autres programmes d'assistance urgente.

32. Voici quelques faits qui donneront une idée de l'aspect humain de ces programmes. Plus de 50 millions de personnes ont été examinées et plus de 22 millions vaccinées contre la tuberculose; 5 millions environ ont été vaccinées en 1952. Il reste dans le monde environ 300 millions d'enfants que le FISE n'a pas encore pu atteindre et dont 20 millions environ auront été examinés à la fin de 1953. Dans le domaine des maladies vénériennes, plus de 11 millions de personnes ont subi un examen et plus de 3 millions ont été traitées. On estime que, pour les trois années 1951, 1952 et 1953, le nombre des personnes traitées atteindra 2.800.000. Neuf autres millions de personnes demandent des soins dans divers pays d'Asie et en Afrique le nombre des cas se compte par millions. Environ 12 millions de mères et d'enfants ont été protégés contre la malaria et le typhus, et les deux tiers d'entre eux ont été traités en 1952. On prévoit qu'en 1953 le nombre total des personnes protégées contre ces maladies atteindra 17 millions.

33. Les programmes d'alimentation du FISE ont permis à 11.500.000 mères et enfants environ de recevoir du lait et d'autres produits alimentaires au cours de diverses périodes. A la fin de 1952, 763.000 d'entre elles bénéficiaient, dans dix-huit pays, des programmes à long terme et 682.000 victimes de catastrophes survenues dans quatre pays recevaient des rations de secours. Les réfugiés de Palestine étaient compris dans ces chiffres. En juin 1953, 966.000 personnes recevaient du lait ou d'autres produits alimentaires en exécution des programmes à long terme ou des programmes d'urgence. On estime à 1.850.000 le nombre de femmes et d'enfants qui, à l'heure actuelle, reçoivent gratuitement des rations quotidiennes de lait contrôlé grâce à des usines équipées par le FISE. Ce chiffre sera porté à 3 millions lorsque toutes les usines actuellement en projet auront été achevées.

34. Le FISE a également mis en œuvre des programmes de protection maternelle et infantile. Le Conseil a approuvé l'aide à accorder à 5.300 centres de protection de ce genre. En outre, il a élaboré des programmes de production de DDT et de pénicilline. Cette action ne fait que commencer et les programmes envisagés sont à long terme. Il est donc prématuré d'évaluer le nombre de ceux qui bénéficieront de ces programmes particuliers.

35. On pourrait se demander d'où vient l'argent nécessaire à ces projets gigantesques. Il me semble que le monde a le droit de savoir quels sont les généreux donateurs qui contribuent au FISE et je crois nécessaire de redresser en passant quelques idées erronées que l'on se fait à ce sujet.

36. Jusqu'ici le Gouvernement des Etats-Unis a versé un peu plus de 97.250.000 dollars; les autres gouvernements ont contribué pour un montant d'environ 43 millions de dollars. Ces sommes ne comprennent pas la "contrepartie intérieure" des gouvernements, qui est considérable. Sauf lorsqu'il s'agit de cas d'urgence, l'aide du FISE implique toujours d'importantes dépenses assumées directement par les pays bénéficiaires. Pour chaque dollar destiné aux programmes de protection de l'enfance, le FISE dépense 39 cents contre 61 cents versés par le gouvernement intéressé. En fait, ces chiffres ne donnent qu'une indication insuffisante du stimulant que représente le FISE, car ils ne font pas ressortir le fait que, lorsque l'aide du FISE

aura cessé de fonctionner, les pays intéressés assumeront seuls et à titre permanent tous les frais nécessaires; ils ne tiennent pas compte non plus des importantes contributions volontaires apportées pour la mise en œuvre de ces programmes.

37. Il existe aussi des sources de revenus privées et non gouvernementales. Un nombre considérable de personnes travaillent pour le FISE dans ce domaine, sans autre salaire ou récompense que la satisfaction de l'œuvre accomplie. On n'aura jamais assez d'éloges pour ces bons serviteurs de l'humanité.

38. Je voudrais vous donner un exemple auquel je pense toujours avec émotion. En novembre dernier, le sénateur Wiley m'a remis, en ma qualité de Vice-Président du Conseil exécutif du FISE, un chèque de 647,46 dollars. Cette somme était le total des dons volontaires faits par les enfants de Sheboken, dans l'Etat de Wisconsin, dont M. Wiley est sénateur. Au lieu de dépenser au hasard, comme le font toujours les enfants, l'argent qu'ils avaient reçu à l'occasion de la Halloween, ils en ont fait don au FISE. Moralement, ce don valait un million de dollars. Que des enfants aient été inspirés par un dessein aussi noble, c'est tout à l'honneur à la fois de ces enfants, de leurs parents et de leur pays. C'est certainement à l'honneur du peuple américain, qui ne s'est jamais lassé de soutenir le FISE et, je l'espère, ne s'en lassera jamais. Je garderai toujours précieusement le souvenir de ce geste généreux.

39. Il est un certain nombre de faits dont le FISE tire fierté. Alors que l'Organisation des Nations Unies compte soixante Membres, soixante-neuf gouvernements ont contribué jusqu'ici à alimenter le fonds de secours à l'enfance depuis sa création, y compris le Vatican.

40. Le Conseil est également fier du genre de programmes qu'il a entrepris et qui attaquent le mal à la racine. Après avoir sauvé des millions de femmes et d'enfants de la mort et de la famine dans les situations extraordinaires qui se sont produites au cours des dernières années, le FISE oriente maintenant son activité vers des programmes à long terme conçus pour améliorer l'hygiène et le niveau de vie dans les pays insuffisamment développés. Il pourvoit en matériel et en fournitures les centres de protection de la mère et de l'enfant dans les régions rurales, les hôpitaux pour enfants, les services d'hygiène dans les écoles, les cliniques, les laboratoires, etc. Il pourvoit en matériel et fournitures pour la lutte contre les maladies qui s'attaquent principalement aux enfants, telles que le paludisme et d'autres maladies propagées par les insectes, les maladies vénériennes prénatales, la tuberculose, la diphtérie et la coqueluche, sans parler des programmes qui visent à répandre dans les régions rurales les méthodes de traitement du trachome. La distribution du lait en poudre, écrémé ou entier, et des capsules d'huile de foie de poisson est désormais pour le FISE une tâche permanente. Lorsqu'il se présente des situations extraordinaires telles que les tremblements de terre, la famine, les inondations, la sécheresse ou les éruptions volcaniques, le Conseil fournit des produits alimentaires, des couvertures, des produits pharmaceutiques pour la lutte contre les épidémies et d'autres fournitures destinées aux enfants et aux mères.

41. Il faut que le monde soit informé de ces faits. Il faut qu'il sache aussi que l'activité du FISE s'est étendue sur tous les continents et qu'elle touche les gens de toutes les classes sociales. Jusqu'au Congo belge, au cœur de l'Afrique, et jusqu'en Corée, en Asie

orientale, il n'a jamais manqué de faire face à une situation qui demandait son aide, et il n'a jamais hésité à donner, même lorsqu'il n'avait pratiquement pas de fonds. Son premier souci a toujours été de savoir combien de femmes et d'enfants dans le monde avaient besoin de son assistance, et dans quelle mesure l'homme peut remédier aux effets de la cruauté de l'homme et aux excès de la nature. Les nécessiteux sont si nombreux que je suis toujours émerveillé de voir tout ce qu'il est possible de faire, avec peu d'argent, pour sauver un peuple de la déchéance due à la pauvreté et à la maladie.

42. Permettez-moi de donner un exemple, déjà assez étonnant par lui-même. Un dollar permet à neuf enfants d'avoir un verre de lait chacun pendant sept jours; un dollar procure assez de vaccin pour protéger trente-neuf enfants contre la diphtérie ou pour immuniser vingt-quatre enfants contre la tuberculose; un dollar permet d'acheter assez d'huile de foie de poisson pour protéger treize enfants contre la diphtérie; un dollar permet d'acheter assez de pénicilline pour assurer le traitement de huit enfants contre le pian; enfin, un dollar permet de protéger treize personnes contre le paludisme pendant une année entière. Voilà ce que l'on peut faire avec un dollar. Arrêtons-nous un instant pour réfléchir aux sommes considérables que le monde dépense en armements, qui seront caducs dans quelques années et qu'il faudra alors remplacer, et n'oublions pas que si ces armements doivent être utilisés un jour, l'humanité balayera elle-même tout ce qui lui tient à cœur, tout ce qu'elle a mis si longtemps à bâtir et qui lui a coûté tant de soins et de peines.

43. C'est pourquoi nous croyons et espérons de tout cœur que l'Assemblée générale n'hésitera pas à donner au FISE un statut permanent; telle est la prière que nous lui adressons. Le FISE défie toutes les autres organisations des Nations Unies de contribuer autant à la santé de l'humanité et de sauver autant de vies. Le FISE présente l'exemple parfait de la coopération internationale et il en est fier. Sa seule récompense est de soulager les souffrances de l'humanité. Il n'a rien à voir avec les armements et les guerres, mais il sauve la vie et il la prolonge. Ce qu'il a donné aux humains ne peut être évalué en termes d'argent. Les premières années d'existence de notre organisation ont été mouvementées, mais elle a maintenant droit à une majorité qui promet d'être plus utile encore au monde que ne l'a été sa minorité. Sous la direction éclairée de M. Lindt, Président du Conseil, et de M. Pate, Directeur exécutif, le FISE a acquis le droit d'être maintenu à titre permanent et tous les pays, qu'ils en soient membres ou non, se doivent d'en faire une réalité et de donner ainsi aux mères et aux enfants du monde beaucoup plus que ce que les guerres et la destruction ne leur ont pris. Le FISE ne devrait connaître ni hésitation, ni défaillance et, avec l'aide résolue et la bénédiction de la famille des nations, il devrait pouvoir écrire une page d'or dans le livre de l'histoire de notre temps, qui autrement serait bien sombre.

44. M. FORSYTH (Australie) (*traduit de l'anglais*): Le point de l'ordre du jour que l'Assemblée générale examine maintenant: "Maintien du Fonds international de secours à l'enfance", a déjà été l'objet cette année de l'attention d'autres organes des Nations Unies. La Commission des questions sociales du Conseil économique et social a recommandé de prolonger l'existence du Fonds et le Conseil économique et social a décidé à l'unanimité [*résolution 495 (XVI)*] de faire à l'Assemblée la même recommandation. La délégation

de l'Australie a présenté, conjointement avec un certain nombre d'autres délégations, un projet de résolution [*A/L.163*] qui tend à donner effet à cette recommandation du Conseil.

45. Trois possibilités s'offrent à nous: soit mettre fin à l'action des Nations Unies dans le domaine particulier du secours à l'enfance, soit poursuivre cette action mais par l'intermédiaire d'autres organismes existants, soit enfin continuer à confier cette tâche au FISE.

46. Pour ce qui est de la première possibilité, la délégation de l'Australie pense que nous ne serions fondés à cesser d'apporter des secours aux enfants que si nous étions sûrs qu'ils n'en ont plus besoin, si nous ne disposions pas des moyens de les secourir efficacement, ou encore si l'effort exigé des Etats dans d'autres domaines rendait impossible le financement de ce genre d'action.

47. En réalité, nous pensons qu'il faut poursuivre l'action internationale entreprise en faveur de l'enfance, car l'expérience du FISE montre qu'il est possible d'organiser une telle action de façon satisfaisante. Devant l'importance sans cesse croissante de l'appui financier fourni au Fonds, nous sommes persuadés que les Etats sont désireux de financer cette action et en mesure de le faire. Nous sommes donc arrivés à la conclusion qu'il faut continuer à secourir l'enfance. La seule question qui reste est de savoir si nous devons continuer à employer les mêmes méthodes que ces dernières années ou en employer d'autres. Il nous semble que la meilleure solution serait que les Nations Unies poursuivent leur action par l'intermédiaire du FISE. Plusieurs raisons d'ordre pratique justifient cette conclusion.

48. En premier lieu, la structure actuelle du Fonds est satisfaisante. Il est dirigé par un Conseil d'administration composé de représentants des gouvernements, qui fixe la politique générale du Fonds et à qui tous les programmes sont effectivement soumis. Le Conseil d'administration a un Comité du programme et un Comité chargé d'examiner le budget d'administration. Parmi les programmes des Nations Unies qui sont financés par des contributions bénévoles, aucun autre n'est soumis à un contrôle gouvernemental aussi direct. L'exécution des programmes incombe au Directeur général et à ses directeurs régionaux. L'Administration du Fonds est unifiée, sans toutefois pécher par excès de centralisation.

49. Les méthodes de gestion financière du Fonds sont judicieuses. Le Conseil d'administration n'approuve pas un programme tant qu'il ne dispose pas de l'argent qu'exige son exécution. Il est ainsi à même de faire face aux variations — même de grande amplitude — qui peuvent affecter le volume de ses revenus. De presque 30 millions de dollars en 1949, les contributions des Etats sont tombées à un peu moins de 8 millions de dollars en 1950, et pourtant le Fonds n'a pas eu à revenir sur un seul des accords qu'il avait conclus avec les gouvernements.

50. Ces considérations peuvent sembler terre à terre, mais on ne saurait sous-estimer leur importance. En effet, si le Fonds a mené sa tâche à bien, c'est en grande partie grâce à sa bonne organisation.

51. En second lieu, nous approuvons les méthodes de fonctionnement du Fonds; on a souvent dit de l'action du FISE qu'elle a un caractère coopératif. Comme dans tout système bien organisé d'assistance internationale, le FISE n'essaie pas d'empiéter sur les attributions des autres organisations. Il fait bénéficier de son aide des

programmes élaborés par les divers gouvernements et exécutés par eux. Le plus souvent, le FISE apporte cette aide en procurant au gouvernement intéressé les fournitures qu'il ne pourrait obtenir tout seul ou qu'il n'obtiendrait pas sans difficulté ni retard.

52. Outre le principe coopératif appliqué par le FISE, le Conseil d'administration a adopté le "principe de la contrepartie", selon lequel les pays qui demandent une aide fournissent en retour certaines prestations qu'ils n'auraient pas fournies sans cela. En manière d'illustration, je citerai le cas d'un programme approuvé à la dernière session du Conseil d'administration. A Bombay, les autorités locales essaient d'améliorer la qualité du lait distribué et d'en augmenter la quantité. Elles vont se heurter au problème d'apprendre au public les méthodes de réfrigération, la manipulation hygiénique du lait, etc. Elles ont dû en outre entreprendre la construction de "réseaux de distribution du lait", qui permettront de transporter rapidement le lait des centres de production aux centres de consommation. Il faut également construire, dans le cadre de ce programme, des centres de ramassage et une usine de déshydratation du lait. C'est là une entreprise purement locale, mais le FISE fournit du matériel pour la construction d'usines de déshydratation du lait et des centres de ramassage. En "contrepartie" de cette aide, la ville et l'Etat de Bombay se sont engagés à distribuer gratuitement pendant cinq ans du lait aux mères et aux enfants, pour une valeur équivalente à une fois et demie la valeur de l'aide du FISE.

53. Il y a en troisième lieu les résultats obtenus par le Fonds.

54. Depuis 1950, dernière année où l'Assemblée générale s'est occupée de l'avenir du FISE, la plus grande partie des crédits alloués par le Conseil d'administration ont servi à aider des programmes sanitaires de longue durée et des programmes d'alimentation des mères et des enfants dans les régions insuffisamment développées. Le FISE a continué à apporter son aide, mais de proportions moindres, sous la forme de secours d'urgence, et de nombreux gouvernements ont témoigné publiquement leur gratitude aux Nations Unies pour leur avoir prêté assistance en temps opportun par l'intermédiaire du Fonds.

55. Dans le domaine sanitaire, les réalisations les plus impressionnantes ont été les campagnes sanitaires massives engagées notamment contre le paludisme, la tuberculose et le pian. L'aide s'est étendue à d'autres domaines, par exemple à la lutte contre le typhus et le trachome.

56. Le paludisme est depuis des générations l'un des principaux fléaux des régions tropicales et subtropicales. Dans les régions où la lutte n'est pas organisée, on rencontre fréquemment pour le seul paludisme une mortalité infantile voisine de 14 pour 100. Jusqu'à présent, dans l'Inde seule, un million de personnes mouraient chaque année et le nombre des malades s'élevait à 100 millions.

57. Dans certaines régions où l'on a adopté des méthodes sanitaires modernes, la maladie a pratiquement cessé de s'étendre. Ce recul s'est accompagné d'une augmentation de la productivité, car la maladie a forcé moins de travailleurs à s'absenter. Dans certains cas, des régions où le paludisme avait jusqu'alors rendu toute culture impossible ont pu être mises en culture une fois la maladie enrayée. L'OMS et le FISE ont pris une part active à la vulgarisation des méthodes modernes de lutte antipaludique.

58. Dans des pays comme la Thaïlande, on a créé des entreprises pilotes avec l'assistance du FISE, et l'OMS apporte une importante contribution aux programmes nationaux de lutte antipaludique.

59. On vient actuellement de dresser dans l'Inde un programme de portée nationale grâce auquel on espère que le paludisme cessera dans quelques années d'être un danger pour la santé publique. Ce programme s'appliquera à des régions d'une population totale de plus de 200 millions d'habitants. Une entreprise aussi gigantesque ne sera possible qu'avec une aide extérieure; cette aide consistera en grande partie dans les contributions généreuses qu'apporte le Gouvernement des Etats-Unis, principalement dans le cadre de l'accord bilatéral qu'il a conclu avec l'Inde.

60. On prend de plus en plus conscience dans le monde entier, mais peut-être surtout en Asie, des possibilités qu'offrent les méthodes modernes de lutte contre le paludisme. Il n'est pas impossible que cette maladie, qui tyrannise depuis tant de générations tant de centaines de millions de personnes, disparaisse pratiquement en l'espace d'une génération.

61. Je ne cherche pas à exagérer l'importance du rôle que le FISE aura pu jouer dans cette évolution historique. Néanmoins, on ne saurait sous-estimer les résultats qu'il a obtenus dans le passé ni la contribution qu'il peut encore apporter. Si le projet grandiose qu'on a conçu pour l'Inde rend insignifiants par comparaison les résultats obtenus dans de nombreux autres pays du monde entier, le FISE et l'OMS ont été des pionniers dans ce domaine. Plusieurs pays reçoivent plus de fournitures du FISE que de toute autre source internationale. Le Pakistan en est un exemple. Le DDT fourni par le FISE suffira à protéger la vie de 19 millions de personnes dans la seule année 1953.

62. Le FISE a mené une autre campagne, également couronnée de succès: la campagne de vaccination antituberculeuse au BCG. Une campagne massive de ce genre suppose l'examen d'un très grand nombre de personnes et la vaccination de celles qui en ont besoin. Le FISE mène actuellement une campagne de vaccination au BCG dans plusieurs pays d'Asie, d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Amérique latine. On espère qu'à la fin de l'année 1953, 42 millions d'enfants auront été examinés et au besoin vaccinés. Le nombre des personnes vaccinées en Asie depuis le début de la campagne sera de 29 millions à la fin de cette année. En Asie, le FISE s'est fixé pour objectif en 1953 l'examen de 16 millions de personnes. Au milieu de l'année, plus de 9 millions d'enfants avaient déjà été examinés et au besoin vaccinés, et on espère que l'objectif du Fonds sera largement dépassé. Dans l'Inde seule, on examine un million d'enfants par mois.

63. La campagne la plus sensationnelle est peut-être celle qui a pour objet le pian, maladie débilitante et, dans ses formes les plus graves, génératrice d'infirmités, qui est extrêmement contagieuse et frappe les enfants. Elle persiste à l'état chronique chez l'adulte. Les lésions qu'elle provoque diminuent la capacité de travail du malade.

64. Les progrès récents de la science médicale ont montré que, pour cette maladie, le traitement à la pénicilline était particulièrement indiqué, et une seule piqûre suffit maintenant, dans la majorité des cas, à amener la guérison. Comme la technique s'améliore sans cesse, on espère qu'avant peu le coût total du traitement se réduira à un dollar par sujet. La campagne organisée en Haïti a donné les résultats les plus

sensationnels. Les progrès ont été si rapides que l'on espère maîtriser entièrement le pian dans un proche avenir.

65. On mène également une lutte intensive contre le pian en Indonésie et en Thaïlande. Si l'aide internationale se poursuit assez longtemps, on espère pouvoir juguler entièrement la maladie, en dix ans en Indonésie et en cinq ans en Thaïlande. Dans le monde entier, près de 3 millions de personnes ont subi un traitement contre le pian dans des campagnes de lutte entreprises avec l'aide du FISE au cours des quatre dernières années. Dans la seule Indonésie, les plans actuellement en cours d'exécution prévoient que le nombre de sujets traités s'élèvera à un million par an au bout de deux années.

66. Les statistiques ne donnent de la réalité qu'une image imparfaite. Les campagnes sanitaires massives entreprises par les pays insuffisamment développés sont les plus vigoureuses et sans doute aussi les plus vastes que l'on ait jamais envisagées. L'histoire d'aucun pays ne nous offre à première vue rien de comparable à la campagne que l'Inde envisage de mener contre le paludisme. L'Inde est le pays où la lutte antituberculeuse est la plus intense. Les efforts croissants déployés pour étendre ces campagnes à toutes les régions composent un tableau mondial de la lutte contre cette maladie qu'on aurait eu de la peine à imaginer il y a seulement quelques années.

67. Dans la mise à exécution de leurs plans, les pays insuffisamment développés ont à surmonter des difficultés que n'auraient pas rencontrées les pays plus évolués. Il faut gagner la confiance des habitants. Il faut, en dépit des difficultés, amener le matériel là où on en a besoin. Il est malaisé de transporter des médicaments, dont certains d'ailleurs perdent leur efficacité au bout de quelques jours, jusque dans des villages reculés, sous des climats tropicaux humides et dans des régions où les moyens de communication sont restreints. Le point où les médicaments doivent être utilisés peut être situé dans une île ou dans les montagnes. Il faut de plus enseigner au personnel local à dépister la maladie et à utiliser les fournitures. On a introduit des innovations, comme les haut-parleurs sur la place du marché. Il faut souvent s'assurer la coopération des administrations centrales, provinciales et locales et tenir compte des nécessités financières.

68. Toutes ces considérations tendent à montrer que les programmes doivent être essentiellement nationaux. La valeur de l'aide du FISE réside en ce que, sans elle, bien des résultats qui ont été obtenus n'auraient pu l'être avant plusieurs années. C'est là un succès dont les Nations Unies peuvent à bon droit être fières.

69. Normalement, le FISE complète les campagnes de lutte intensive contre les maladies contagieuses en aidant à l'installation de services d'hygiène maternelle et infantile. Le plus souvent, il procure des médicaments, de l'outillage, des aliments d'appoint, etc., pour intéresser les populations à la création de centres d'hygiène maternelle et infantile, à la formation de spécialistes de l'hygiène maternelle et infantile, etc. Tous les pays ne suivent pas le même modèle, car ils ont des besoins différents et les demandes d'aide qu'ils peuvent être amenés à faire varient sensiblement. Ce second aspect de l'action du Fonds international des Nations Unies pour le secours à l'enfance fait beaucoup moins d'impression que ceux dont je viens de parler, mais on peut se faire une idée de son importance si l'on sait que les pays demandent plus souvent une aide sous

la forme de ces services essentiels de santé publique que sous toute autre forme.

70. Le FISE apporte également son aide dans le domaine de l'alimentation des enfants. Les programmes qui ont pour but de faire que les aliments de régime pour les enfants soient plus accessibles, de meilleure qualité et mieux répartis prennent de plus en plus d'importance. Une grande partie de l'aide du FISE a pris la forme d'outillage fourni aux différents pays pour équiper des centres de déshydratation et de pasteurisation du lait ou améliorer leurs méthodes de répartition du lait. Dans ce domaine, le Fonds collabore étroitement avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et avec l'OMS. On met à profit les ressources alimentaires locales. On a adapté certaines usines de déshydratation et de pasteurisation au traitement du lait de chèvre et du lait de buffle; on envisage, dans certains cas, le traitement du lait de brebis. On a récemment réalisé d'importants progrès dans ce domaine. A sa dernière session, par exemple, le Conseil d'administration a décidé d'aider l'Indonésie à construire une usine pour la production de lait de soya.

71. Je n'ai pas l'intention d'examiner d'une manière plus détaillée l'extrême variété des tâches qu'entreprend le FISE. Si j'ai mentionné certains des programmes, c'est pour illustrer les résultats obtenus. Le succès du FISE et le fait que d'autres institutions des Nations Unies n'auraient pu accomplir sans modifier leur mandat ce que le Fonds a pu mener à bien ont amené ma délégation à appuyer les propositions qui avaient pour but le maintien du Fonds.

72. Passant en revue les résultats obtenus par le Fonds, je m'en voudrais de ne pas rendre hommage à la générosité des gouvernements qui a permis de réaliser cette œuvre. Le Gouvernement des Etats-Unis se range nettement en tête de tous les autres gouvernements par l'ampleur de la contribution qu'il apporte à l'action du Fonds. Depuis que le Fonds a commencé à fonctionner, il a versé au total près de 100 millions de dollars.

73. Il est particulièrement réconfortant de constater l'importance de l'appui financier que le Fonds a trouvé auprès des pays insuffisamment développés. En 1952, près de 18 pour 100 des contributions des Etats provenaient des pays insuffisamment développés et plus de 10 pour 100 de la seule Asie. Aucun autre programme financé par des contributions volontaires n'a obtenu un tel appui des pays insuffisamment développés. Il est remarquable de constater qu'un pays comme la Thaïlande a trouvé le moyen de verser près de 1.500.000 dollars au cours des trois dernières années. La République Dominicaine a versé 50.000 dollars chaque année depuis 1948. Si l'on compare ce chiffre au montant total des versements d'autres pays, on le jugera peut-être faible. Mais il représente neuf fois la somme que la République Dominicaine aurait été invitée à verser si le barème des contributions des Nations Unies s'appliquait aussi au FISE. La contribution du Pérou, qui s'est élevée à 100.000 dollars en 1952, représente cinq fois ce qu'elle aurait dû verser d'après le même barème. L'accueil généreux des pays bénéficiaires montre quelle importance ils attachent à l'action du Fonds. Le nombre des pays contributeurs augmente régulièrement chaque année et le volume des contributions des Etats augmente encore cette année. Bien que les chiffres connus pour 1953 soient inférieurs au montant définitif, ils dépassent déjà ceux des contributions versées en 1952.

74. Mon gouvernement a versé chaque année sa contribution au Fonds depuis que celui-ci a commencé son

œuvre. Nous n'avons pas encore versé de contribution pour l'exercice 1953, mais je suis autorisé à déclarer que le budget actuellement soumis au Parlement prévoit des crédits afférents à la contribution de l'Australie au FISE pour l'année 1953.

75. Je voudrais, en terminant, exprimer combien mon gouvernement apprécie le concours inestimable du Président du Conseil d'administration, M. Lindt, représentant de la Suisse, et du Directeur général, M. Pate.

76. Le projet de résolution dont l'Assemblée est saisie ne demande guère d'éclaircissement. Les considérants sont suffisamment explicites. Les paragraphes du dispositif permettront au Fonds de poursuivre son action avec son mandat actuel, mais sans que la durée de l'existence du Fonds soit aucunement limitée comme elle l'a été dans les précédentes résolutions relatives au Fonds. Les derniers paragraphes sont destinés à garantir la coopération la plus étroite avec les autres organes des Nations Unies. Ma délégation recommande vivement à l'Assemblée d'examiner favorablement le projet de résolution qui lui est soumis.

77. Mme LORD (Etats-Unis d'Amérique) (*traduit de l'anglais*): Par une heureuse rencontre, c'est en ce jour, proclamé Journée internationale de l'enfance, que nous nous réunissons ici, à l'Assemblée générale, et que toutes les nations s'engagent à renforcer la responsabilité collective du bien-être de l'enfance.

78. Au moment où l'on a créé le FISE, des millions d'enfants, d'un bout du monde à l'autre, étaient dans une situation désespérée, avaient besoin d'un secours immédiat. Dans la seule Europe, il y avait 30 millions d'enfants dans cette situation. Aucune nation ne pouvait rester indifférente à ce drame. C'est de cette crise qu'est né le vaste mouvement qui nous démontre que les gouvernements et les peuples, quand ils travaillent ensemble au sein d'une organisation comme celle des Nations Unies, sont capables de résoudre collectivement un problème qui serait insoluble si les divers pays s'y attaquaient isolément.

79. J'ai personnellement été témoin de cette première époque, car cette situation tragique a entraîné dès 1946 la création d'un Comité des Etats-Unis chargé d'aider le FISE à faire face non seulement à la crise européenne, mais aussi à des crises similaires dans le monde entier. En tant que Présidente du Comité des Etats-Unis pour le FISE, j'ai vu le programme en cours d'exécution, d'abord en Europe et plus tard en Amérique latine. J'ai été en relations étroites avec des amis personnels qui sont revenus récemment du Moyen-Orient, de l'Extrême-Orient, de l'Amérique latine et d'Afrique.

80. En 1948, j'ai visité une petite école du Tyrol et j'ai vu quelques-uns des 350.000 écoliers autrichiens qui absorbaient leur géographie sous la forme d'un déjeuner à l'école et dont le jeu était de nommer de mémoire les aliments fournis par le FISE et les pays d'où ils venaient. Je crois les entendre encore réciter: "Viande d'Australie, sucre de Cuba, huile de foie de morue d'Islande, lait des Etats-Unis, etc." Ils appelaient cela "la géographie par la bonté". Dans un autre pays, j'ai vu un groupe d'orphelins — ils étaient soixante-dix — souriants, et tous ces sourires n'avaient coûté qu'un dollar, car pour un seul billet d'un dollar on avait pu donner un verre de lait à chacun de ces soixante-dix enfants; c'étaient des orphelins qui avaient besoin de l'aide du FISE pour corriger des déficiences qui avaient pour cause première des terres insuffisamment cultivées et des troupeaux décimés par la sécheresse. Dans la

petite ville de Třebíč, dans les monts de Bohême, j'ai vu le début de la grande campagne de vaccination au BCG menée avec le concours de l'OMS. Les enfants accouraient vers la petite école où une équipe scandinave, composée d'un médecin et d'infirmières, les attendait pour examiner et vacciner les premiers des 50 millions d'enfants qui depuis lors ont été examinés, et des 22 millions et davantage qui ont été vaccinés contre la tuberculose par la suite. J'ai vu des enfants en Italie, où le manque de chaussures est la principale raison qui empêche de nombreux enfants d'aller à l'école.

81. J'ai parlé à des amis qui sont rentrés récemment d'Indonésie et qui m'ont signalé que, dans ce pays, 10 millions d'enfants souffrent du pian, "l'estropieur tropical des enfants", et qu'aujourd'hui le FISE et l'OMS, travaillant en commun à l'exécution d'un programme établi par le Gouvernement indonésien, montrent au monde que pour 15 cents de pénicilline on peut guérir un enfant.

82. Au cours de mon dernier voyage en Amérique du Sud, j'ai pu me réjouir avec mes amis de constater que la campagne contre le paludisme, le typhus et d'autres maladies propagées par les insectes permettrait en 1953 de protéger plus de 9 millions d'enfants.

83. Parallèlement à ces campagnes et à ces entreprises pilotes d'assistance technique, d'autres travaux se poursuivent, moins sensationnels, dont le but est la mise en place d'un réseau de services permanents pour les enfants, centres d'hygiène et de protection de l'enfance auxquels les mères peuvent s'adresser pour se faire aider dans les soins qu'elles donnent à leurs enfants. J'ai vu quelques-uns de ces modestes centres, improvisés dans le fond d'une salle de classe, dans un temple ou dans une église, qui servent jusqu'au moment où l'on trouve des locaux plus convenables. J'ai constaté que le FISE fournit les balances, les thermomètres, les trousseaux d'obstétrique et d'autres articles qui ne se trouvent pas dans les pays bénéficiaires et, bien entendu, comme pour tous les programmes du FISE, le gouvernement du pays intéressé ou les collectivités locales partagent les responsabilités et fournissent une partie du matériel. J'ai appris que ces programmes provoquaient dans certains pays de véritables petites révolutions dans le domaine de la santé publique et de l'assistance sociale, par l'amélioration qu'ils apportaient aux normes et pratiques usuelles. Ce qui rend ces progrès possibles, c'est que ces programmes ne consistent pas simplement en dons, car les gouvernements dépensent bien plus qu'ils n'avaient jamais prévu. J'ai appris que certains budgets de santé publique et d'assistance sociale ont augmenté de 300 pour 100 en trois ans.

84. Pendant la guerre, les enfants considèrent le chaos comme quelque chose de normal; ils s'habituent à la violence, ils vivent sous la tyrannie; ils ne jouent pas à la guerre, ils la vivent. J'ai vu un grand nombre de ces enfants à la fin de la deuxième guerre mondiale, le corps entièrement affaibli, les bras et les jambes si maigres que l'on aurait dit des baguettes, les yeux profondément enfoncés dans les orbites, offrant l'apparence de petits vieillards, comme si leur vie avait été mise en veilleuse; mais heureusement ces petites flammes ne se sont pas toutes éteintes.

85. Après s'être occupé de ces questions urgentes, le FISE se consacre maintenant à des travaux de longue haleine qui consistent à résoudre des problèmes qui sont chroniques dans les régions insuffisamment développées. Les Etats-Unis sont heureux de constater que le FISE consacre une attention particulière aux besoins urgents des pays insuffisamment développés. Nous

savons qu'un enfant en mauvaise santé peut devenir une charge économique qui grève sa famille et la collectivité. Nombreux sont ceux dont la vie adulte est improductive en raison d'incapacités acquises durant l'enfance, de maladies qu'un peu d'argent et quelques connaissances peuvent faire disparaître. Aucun des espoirs que nous formons pour nos enfants, aucun des idéaux élevés pour lesquels nous combattons ne peuvent se réaliser si les adultes de demain ne peuvent, en grandissant, devenir des êtres physiquement et moralement forts. Les efforts que nous faisons en faveur de ceux qui sont aujourd'hui des enfants aideront à poser des bases solides pour la réalisation des autres grandes entreprises des Nations Unies.

86. C'est pour ces raisons que la délégation des Etats-Unis est heureuse de faire savoir à l'Assemblée générale que les Etats-Unis sont, comme ils l'ont déclaré au cours de la dernière session du Conseil économique et social, en faveur du maintien du FISE, selon la recommandation qui figure dans la résolution adoptée à l'unanimité par le Conseil, étant entendu qu'il n'en résultera aucun engagement quant aux contributions futures des Etats-Unis au FISE. La délégation des Etats-Unis votera en faveur du projet de résolution [A/L.163] dont est saisie l'Assemblée.

87. Les Etats-Unis ont toujours apporté leur contribution à ce programme humanitaire et nous sommes heureux d'annoncer aujourd'hui que, dans quelques jours, le FISE recevra des Etats-Unis un chèque de 9.814.333 dollars, représentant notre contribution pour l'année 1953.

88. Mme TSALDARIS (Grèce) (*traduit de l'anglais*): Ma délégation a l'honneur de présenter, conjointement avec les délégations de l'Argentine, de l'Australie, du Brésil, du Canada, de la France, de l'Inde, de l'Irak et des Philippines, un projet de résolution [A/L.163] qui vise à prolonger l'existence du FISE. Aux termes du paragraphe 6 de la résolution 417 (V) adoptée par l'Assemblée, l'Assemblée générale doit à sa huitième session examiner l'avenir du FISE en tenant compte des recommandations du Conseil économique et social. Le projet de résolution dont nous sommes saisis, et que le Conseil économique et social a adopté à l'unanimité à sa dernière session [*résolution 495 (XVI)*], a trait à l'une des formes les plus louables de l'action humanitaire de l'Organisation, le FISE, grâce auquel, d'un bout du monde à l'autre, des millions d'enfants ont été aidés et réconfortés — des millions d'enfants innocents, indigents et misérables, qui avaient connu toutes les souffrances et les horreurs des longues années de guerre, de l'agression et du besoin.

89. Notre siècle a vu se manifester un changement important dans la notion d'action sociale internationale et de responsabilité sociale internationale. Au sujet de ce changement, le *Rapport préliminaire sur la situation sociale dans le monde*, publié en 1952 par le Département des questions sociales, déclare:

"Un historien éminent a dit que, dans l'ensemble, le XXème siècle laisserait surtout dans l'histoire le souvenir non pas d'une ère de conflits politiques et de découvertes techniques, mais d'une ère qui a vu l'homme se pencher enfin sur le problème du bien-être de l'humanité pour en rechercher la solution pratique." [E/CN.5/267/Rev.1, p. 3.]

90. Je tiens à dire combien je me félicite que l'Assemblée générale ait décidé de consacrer une part très importante des travaux de sa huitième session à des questions de caractère purement social et humanitaire.

Je tiens à exprimer — et je suis sûr que toutes les femmes qui représentent leur pays à cette Assemblée sont de mon avis — que nous, les femmes, pour qui l'élection d'une éminente représentante de notre sexe aux plus hautes fonctions de cette Assemblée montre — qu'il me soit permis de citer ici un extrait de son discours d'ouverture [432ème séance] — "l'importance du rôle que les femmes ont joué et jouent à l'heure actuelle au service des buts et des objectifs de cette grande Organisation", nous estimons que c'est pour nous un devoir spécial que de consacrer tous nos efforts à l'amélioration de la situation sociale dans le monde, amélioration dont dépendent dans une très large mesure le bien-être, la sécurité et la paix du monde.

91. Certes, les institutions spécialisées des Nations Unies s'emploient toutes à faire disparaître les grands obstacles qui s'opposent au progrès social. L'OMS, l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture [FAO] et l'UNESCO mènent aussi campagne pour combattre les grands ennemis de l'humanité, la maladie, la sous-alimentation et l'ignorance. Le FISE, lui, concentre spécialement ses efforts et ses travaux sur l'enfant, cette victime, la plus faible et la plus innocente, des vicissitudes politiques, sociales et économiques du monde.

92. Par une heureuse coïncidence, l'avenir du FISE vient en discussion à l'heure où, comme chaque année, l'Union internationale de protection de l'enfance célèbre la Journée mondiale de l'enfance; c'est cette Union qui, après la première guerre mondiale, en 1924, a publié la Déclaration de Genève, signée par des hommes et des femmes de toutes les nations. Reconnaissant que l'humanité doit donner à l'enfant ce qu'elle a de meilleur, ils affirment leurs devoirs, en dehors de toute considération de race, de nationalité et de croyance:

"L'enfant doit être mis en mesure de se développer d'une façon normale, matériellement et spirituellement.

"L'enfant qui a faim doit être nourri; l'enfant malade doit être soigné; l'enfant arriéré doit être encouragé; l'enfant dévoyé doit être ramené dans le droit chemin; l'orphelin et l'abandonné doivent être recueillis et secourus.

"L'enfant doit être le premier à recevoir des secours en temps de détresse.

"L'enfant doit être mis en mesure de gagner sa vie et doit être protégé contre toute exploitation.

"L'enfant doit être élevé dans le sentiment que ses meilleures qualités doivent être mises au service de ses frères."

93. La Commission des questions sociales des Nations Unies a étudié l'adoption éventuelle d'une déclaration des droits de l'enfant. Si elle n'a pas adopté une telle déclaration, si elle ne lui a pas donné la forme d'une résolution, tous les principes qu'aurait énoncés cette déclaration sont néanmoins pleinement mis en pratique par le FISE. Il a d'abord apporté aux pays ravagés par la guerre une aide qui consistait en secours d'urgence et en campagnes sanitaires et alimentaires massives; cette aide a bientôt pris la forme de programmes constructifs à longue échéance, et d'Europe elle s'est étendue aux régions insuffisamment développées des autres continents. Cette évolution est reconnue, d'une part, par le paragraphe 3 du dispositif du projet de résolution dont nous sommes saisis, qui recommande de changer le nom de "Fonds international des Nations Unies pour le secours à l'enfance" en "Fonds des Nations Unies pour l'enfance" et, d'autre part, par le quatrième paragraphe du préambule, qui se lit:

“*Considérant* le besoin urgent de poursuivre le travail du FISE, particulièrement dans les régions insuffisamment développées du monde.”

94. Il serait peu sage cependant, et même nuisible, de tirer de ces prémisses une conclusion extrême. Bien souvent, l'homme assiste impuissant aux cataclysmes, et, lorsqu'il s'en produira, il faudra toujours fournir des secours d'urgence aux enfants qui en sont victimes. Il faudra prolonger pendant un certain temps une aide de ce genre pour assurer aussi un relèvement complet après ces cataclysmes.

95. Le projet de résolution souligne particulièrement les besoins des régions du monde qui sont insuffisamment développées. Cela ne veut pas dire que l'on méconnaît les besoins des autres régions. Je suis persuadée que le FISE n'aura jamais à distinguer entre les continents et les régions géographiques et qu'il s'occupera des besoins des enfants sans se préoccuper du continent ou de la région où ces enfants habitent. En conservant les initiales “FISE”, comme le prévoit le projet de résolution, on rend un hommage éclatant à l'œuvre de cette organisation. Dans de nombreuses parties du monde, le FISE est devenu le symbole des Nations Unies à l'œuvre. Les populations ont pris conscience de cette vérité que l'Organisation des Nations Unies n'est pas uniquement une tribune où se discutent les problèmes politiques, mais qu'elle donne toute l'importance qu'ils méritent aux problèmes sociaux du monde et particulièrement au bien-être des membres les plus faibles de la communauté et au bonheur de la nouvelle génération.

96. En outre, le projet de résolution ne fixe pas de limite au maintien du FISE. Espérons que le progrès économique et social et une paix durable feront qu'un jour l'action du FISE ne soit plus indispensable. Je n'ose pas m'imaginer une autre raison de mettre fin à cette action, car jusqu'à présent le FISE a prouvé qu'il était un puissant instrument pour traduire dans la pratique cette maxime internationale d'aide morale et matérielle qui est que les favorisés du sort doivent aider les plus malheureux et les moins évolués. Le nombre croissant des pays contributeurs en est, je pense, une preuve suffisante. Et je suis fermement persuadée que les hommes ne perdront jamais complètement la conscience de leurs devoirs sociaux et qu'au fond de leur cœur brûlera toujours la flamme de l'altruisme.

97. En ma qualité de représentante d'un pays dont les enfants ont bénéficié des services inestimables du FISE pendant les années de souffrance et de misère indescritibles qu'a connues le peuple grec, puis quand ils ont été plongés dans une détresse dont la dernière publication du Fonds intitulée *Le FISE, résumé de son œuvre* déclare qu'elle était la plus grande d'Europe, j'estime de mon devoir de rendre hommage du haut de cette tribune à cet organe des Nations Unies, à son Conseil d'administration, à son personnel et à ses organes d'exécution qui ont assumé sur place cette tâche éminemment humanitaire. Ma délégation s'associe à l'éloge unanime des efforts inappréciables que le FISE a déployés pour procurer aux enfants des produits de première nécessité après la guerre et elle exprime sa plus profonde gratitude pour les derniers secours d'urgence qui ont permis de soulager si rapidement les enfants grecs qui avaient terriblement souffert des tremblements de terre des îles Ioniennes. Je voudrais cependant aussi souligner l'importance des divers programmes de longue durée mis en œuvre grâce à la collaboration du FISE et de l'OMS avec le Gouvernement hellénique.

98. Ma délégation estime qu'une amélioration permanente de la protection maternelle et infantile résultera de cette coopération étroite des gouvernements avec les institutions des Nations Unies et qu'il faut voir dans cette coopération le début de la mise en œuvre du programme d'action pratique concertée dans le domaine social que l'Assemblée générale étudie à sa huitième session.

99. En se déclarant en faveur du maintien du FISE, la délégation hellénique non seulement rend hommage à l'œuvre inestimable qu'il a accomplie mais elle désire aussi invoquer particulièrement les dispositions du paragraphe 2 de l'article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui stipule notamment que “la maternité et l'enfance ont droit à une aide et à une assistance spéciales”, et exprimer de nouveau sa foi inébranlable dans la volonté des Nations Unies de favoriser le progrès social et d'instaurer de meilleures conditions de vie dans la paix et la liberté, en considérant l'enfant comme le lien le plus puissant entre les peuples du monde.

100. M. CHANDA (Inde) (*traduit de l'anglais*): La délégation de l'Inde est heureuse de compter parmi les auteurs du projet de résolution dont l'Assemblée est maintenant saisie [A/L.163] et qui a trait au maintien à titre permanent du FISE avec son mandat actuel. Trois ans se sont écoulés depuis que l'Assemblée générale a examiné, pour la dernière fois, les travaux du Fonds. Depuis lors, l'action principale du FISE est passée de l'Europe aux pays insuffisamment développés et des secours d'urgence aux programmes à long terme de protection de l'enfance. Puisque cette action a changé de caractère, il n'y a pas lieu de maintenir dans le titre du Fonds le mot “secours”, mais il convient de garder le symbole “FISE”, puisque c'est celui sous lequel le Fonds est connu, estimé et aimé dans le monde entier, comme un exemple de l'Organisation des Nations Unies à l'œuvre et comme une réalisation concrète de l'esprit des Articles 55 et 56 de la Charte.

101. Les Membres de l'Organisation des Nations Unies peuvent considérer avec satisfaction les réalisations du FISE pendant les trois dernières années. Des campagnes sanitaires massives ont été entreprises contre la tuberculose, le pian, le paludisme et d'autres maladies auxquelles sont exposés les mères et les enfants. Toutes ont donné des résultats importants; certaines peuvent même, si le programme est suffisamment développé, avoir des résultats décisifs. Il est possible que le pian disparaisse un jour de l'Asie du Sud-Est et que le paludisme cesse, grâce au programme mis sur pied par le FISE et développé avec l'assistance des États-Unis, d'être une menace pour la santé publique en Inde. Le Fonds aide également à construire une fabrique de pénicilline en Inde et des fabriques de DDT à Ceylan, en Egypte, en Inde et au Pakistan. Ces installations permettront à ces pays de continuer les campagnes sanitaires massives entreprises par le FISE. L'aide donnée par le Fonds pour la création et l'installation de centres de protection maternelle et infantile ainsi que pour la formation de leur personnel, sans être aussi spectaculaire que ces campagnes, n'en est pas moins efficace. Le FISE a aidé à mettre sur pied de vastes programmes de conservation du lait. Enfin, partout où des catastrophes se sont produites, il a apporté aux affligés une aide généreuse et immédiate.

102. Les pays insuffisamment développés ont témoigné leur appréciation pour l'œuvre du Fonds en apportant à la réalisation des programmes, en “contrepartie” de l'assistance qui leur était fournie, des contributions

plusieurs fois supérieures à cette assistance. Celles qu'ils ont faites au Fonds lui-même ont également augmenté d'une façon continue en nombre et en importance. Toutefois, les Etats-Unis sont et doivent rester la source principale de l'aide matérielle apportée au FISE; c'est surtout grâce à la générosité de ce pays que cette démonstration de l'Organisation des Nations Unies à l'œuvre a pu donner un exemple aussi encourageant.

103. En dépit de l'estime dans laquelle le FISE est universellement tenu, ses ressources sont extrêmement limitées en regard de ses responsabilités. Son budget n'est que le tiers de ce qu'il était en 1950 — lorsqu'il s'agissait surtout des secours à l'Europe — bien que les problèmes auxquels il doit faire face aujourd'hui soient plus vastes et plus difficiles. C'est pourquoi nous espérons que tous les pays maintiendront et augmenteront leurs contributions afin de permettre au Fonds de s'acquitter de ses tâches essentielles.

104. Nous ne proposons aucune modification au mandat du FISE. Sa politique nous paraît entièrement satisfaisante; son action a été pratique et efficace. Nous voulons, en ne changeant rien aux termes de son mandat, exprimer notre appréciation pour son œuvre et notre confiance dans sa gestion. Nous sommes persuadés que l'Assemblée partagera ce sentiment et appuiera sans réserve le projet de résolution qui lui est soumis.

105. Mme HARMAN (Israël) (*traduit de l'anglais*): Au début du préambule de la Charte, les peuples des Nations Unies se déclarent résolus à préserver les générations futures du fléau de la guerre. La guerre n'est pas limitée au champ de bataille, au massacre de millions d'êtres humains par des armes inventées par l'homme. Il n'est pas non plus possible de réaliser la paix par la seule limitation des armements ou par la mise en place d'un dispositif conçu en vue de la conciliation. La réalisation de la paix et du bonheur exige un vigoureux effort parallèle pour détruire les forces insidieuses qui, pendant des siècles, ont miné la force et la vitalité de vastes populations. Les forces qui luttent pour le triomphe de la paix doivent commencer à exercer leur action à l'égard de chaque enfant qui arrive au monde. Un enfant voué à la misère et à la maladie est, dès le berceau, une victime de l'agression.

106. Hommes, femmes et enfants sont fauchés au cours de manifestations virulentes de maladies chroniques; ils sont décimés par la famine et les privations; d'effroyables cataclysmes — inondations, tremblements de terre — répandent la souffrance et la détresse. Les premières victimes de ce genre de guerre sont les petits enfants, condamnés par leur faiblesse et l'incapacité où sont les gouvernements de leur pays, vu les ressources dont ils disposent, de leur donner la protection dont ils ont besoin. Lorsque la tuberculose fait chaque année 5 millions de victimes et qu'elle atteint des millions d'autres personnes, ce sont les enfants qui sont les premiers sacrifiés. Lorsque le paludisme et le typhus frappent chaque année 300 millions de personnes et que 3 millions d'entre elles doivent mourir, ce sont les enfants qui offrent le moins de résistance. La malnutrition, ennemi caché et impitoyable, atteint et affaiblit les deux tiers des enfants du monde.

107. Le FISE a été créé en décembre 1946 pour porter secours principalement aux enfants des pays dévastés par la guerre en Europe. Son existence a été prolongée, quatre ans plus tard, pour faciliter les investissements dans des programmes à long terme en faveur

des enfants, principalement de ceux des pays insuffisamment développés. Il a continué à être connu comme un fonds de secours; aucune décision n'a été prise pour en faire une institution permanente des Nations Unies, indispensable à la paix, à la sécurité et au bien-être des peuples du monde.

108. Si, par "secours", on entend une action immédiate, réclamée par un état de choses critique, alors toutes les activités du FISE peuvent être rangées sous cette rubrique. C'est ainsi que 1.800.000 Thaïlandais — dont les deux tiers sont des femmes et des enfants — estropiés par le pian réclament une action immédiate, comme les mères et les enfants atteints de la lèpre au Nigéria et dont on estime le nombre à 250.000; la protection des femmes et des enfants du Pakistan, dangereusement exposés au paludisme qui atteint chaque année 25 millions de personnes et fait 600.000 victimes, ne souffre aucun délai. Le mot secours évoque toujours celui d'urgence; mais l'assistance apportée ne doit pas se limiter aux premiers secours; elle doit se poursuivre sans relâche.

109. Que le Fonds, en étroite liaison avec les institutions spécialisées, en particulier l'OMS et le FAO, ait contribué à réduire l'incidence de la maladie chez les enfants, à abaisser le taux de mortalité infantile et à améliorer la nutrition a déjà été amplement prouvé. L'examen de l'ouvrage du FISE intitulé *Le FISE, résumé de son œuvre* montre que des programmes bénéficiant à plus de 60 millions d'enfants, dans soixante-neuf pays, sont actuellement en cours de réalisation.

110. Toutefois, le plus grand accomplissement du Fonds a peut-être été de montrer aux gouvernements et aux populations qu'il est possible de venir à bout de maux dont l'humanité souffre depuis des siècles par l'application judicieuse des connaissances et des techniques de notre époque, et que, malgré leur budget limité et le manque de personnel entraîné, ces gouvernements peuvent eux-mêmes fournir des services compétents qui gagnent chaque année en efficacité et en portée. La cause de la "contrepartie", élément essentiel de tous les accords conclus entre les gouvernements et le FISE, a stimulé l'effort personnel et a permis la création de services gouvernementaux permanents qui utilisent les ressources et les moyens du pays. Ainsi que d'autres délégations l'ont déjà fait remarquer, la dépense par personne est infime, comparée aux résultats obtenus.

111. L'espérance de vie s'est accrue pour des millions d'enfants qui, sans l'initiative du FISE, auraient été condamnés à languir, apathiques et infirmes, et dont beaucoup auraient même pu ne jamais atteindre l'âge adulte.

112. Tels sont les résultats obtenus, mais on est encore loin d'avoir atteint le cœur du problème. En Asie, on estime qu'il faudrait créer 59.000 nouveaux centres de protection maternelle et infantile. Le FISE a aidé à en créer 3.950. Le DDT qu'il a fourni protégera, en 1953, 600.000 personnes dans les régions tropicales d'Afrique, où vivent 130 millions d'êtres humains. En Amérique latine, 27 millions d'enfants n'ont pas encore bénéficié des programmes de vaccination par le BCG. En ce qui concerne le trachome, trois projets d'envergure restreinte ont été entrepris pour juger de l'efficacité de campagnes sanitaires massives contre cette maladie. Ils intéressent 350.000 enfants, alors qu'il y en a des dizaines de millions qui, en Afrique du Nord, en Méditerranée orientale, au Pakistan, dans l'Inde et en Chine, risquent de perdre la vue. Combien d'enfants

meurent annuellement de maladies contractées par suite de la contamination de l'eau ou du manque d'installations pour l'évacuation des eaux usées? C'est seulement maintenant que le FISE projette de s'occuper de ce domaine vital.

113. Ceux d'entre nous qui ont eu le privilège de participer aux travaux du Conseil d'administration du FISE ont été impressionnés par la perspicacité et le zèle montrés par le Directeur général, M. Pate, et par ses dévoués collaborateurs. Les sessions du Conseil ont été marquées par les rapports que les directeurs régionaux ont fait en termes saisissants et poignants. A nous, qui sommes séparés par des distances considérables de la scène des activités du Fonds, étourdis par les statistiques et submergés par les documents, ils ont révélé tout l'aspect humain de leur tâche, la signification des changements apportés dans la vie quotidienne des enfants et des mères à qui l'espoir et la santé ont été rendus.

114. Nous voudrions également rendre aux organisations non gouvernementales du monde entier l'hommage qui leur est dû pour l'appui qu'elles ont prêté au Fonds au cours de toutes les vicissitudes qu'il a connues.

115. S'il est une chose sur laquelle tous les peuples du monde s'accordent, c'est assurément le souci de la sécurité et du bien-être des enfants. S'il est, dans nos délibérations, un espoir que nous partageons sincèrement, c'est celui d'épargner à nos enfants la souffrance et la dégradation. Les cruels excès de la nature sont des actes d'agression contre l'humanité tout entière, au même titre qu'une guerre non provoquée, et nous devons par conséquent unir nos efforts pour les combattre.

116. La délégation d'Israël estime qu'en décidant de poursuivre et d'étendre l'activité du FISE, l'Assemblée contribuera grandement à renforcer les fondations d'une paix durable dans le monde.

117. M. LOPEZ (Philippines) (*traduit de l'anglais*): Il sied que l'Assemblée générale examine aujourd'hui la question du FISE. Sur l'initiative de l'Union internationale de protection de l'enfance, le 5 octobre a été désigné comme la Journée mondiale de l'enfance. Pour la première fois, des gens de tous pays et de toutes races se sont unis pour célébrer cette journée, témoignant ainsi leur sollicitude commune pour le bien-être de l'enfance, en cette époque de troubles et de triomphe pour l'humanité, mais aussi d'espoir et de lutte pour un avenir meilleur. Un poète fameux a écrit à propos de l'assistance dont les enfants de nombreux pays ont un besoin urgent: "Demain, mais l'enfant se nomme aujourd'hui." En fait, cette assistance est nécessaire aujourd'hui; elle le sera aussi demain; elle le sera encore après-demain. C'est pourquoi l'on demande maintenant à l'Assemblée générale d'autoriser le maintien du FISE à titre permanent, c'est-à-dire aussi longtemps que les gouvernements verseront des contributions suffisantes pour que le FISE puisse continuer à fournir son aide.

118. C'est un honneur pour les Philippines de figurer parmi les auteurs d'un projet de résolution [A/L.163] qui prévoit le maintien du FISE sans aucune mention de limitation de durée, à la différence des résolutions précédentes de l'Assemblée générale. Si, comme nous l'espérons, ce projet de résolution est adopté, le FISE continuera d'exister et poursuivra ses activités aussi longtemps que la générosité des hommes libres le soutiendra.

119. Les auteurs de ce projet de résolution ne proposent aucune modification du mandat du FISE, mais

seulement un changement dans le nom de cette organisation. Comme par le passé, le Fonds sera alimenté par les contributions volontaires des hommes et des nations du monde entier. Il importe que ces contributions demeurent volontaires, afin que le FISE reste un appel à la conscience du monde. Il est également important que les principes fondamentaux qui régissent les activités du FISE soient maintenus. Ces principes sont les suivants: premièrement, l'aide du FISE doit être donnée sans distinction de race, de religion, de nationalité, de croyance ou d'opinion politique; deuxièmement, chaque contribution du FISE doit comporter une contrepartie de la part du gouvernement ou d'une institution privée du pays bénéficiaire; troisièmement, l'aide du FISE doit tendre à apporter une contribution permanente au bien-être de très nombreux enfants, par la mise en œuvre de programmes dont les effets doivent avoir une grande portée mais que les pays assistés devraient pouvoir continuer eux-mêmes après la période initiale. Tous ces principes se trouvent réaffirmés par le paragraphe 2 du dispositif du projet de résolution dont l'Assemblée générale est saisie maintenant.

120. Il est intéressant de noter que, conformément au deuxième des principes que j'ai énoncés, l'aide du FISE n'a pas seulement consisté en secours purs et simples; elle a aussi pris la forme de programmes d'aide à l'effort personnel pour la réalisation desquels les pays bénéficiaires ont souvent fourni, en contrepartie de l'assistance du Fonds, une contribution plusieurs fois supérieure à celle-ci. Ainsi, l'aide du Fonds a servi à encourager la mise en œuvre de programmes de protection et d'hygiène infantile dans de nombreux pays insuffisamment développés.

121. A un moment donné, l'existence du FISE a été menacée. Au cours de la session tenue au mois de mai dernier par le Conseil d'administration, certains des contributeurs les plus importants ont réservé leur position quant au maintien du Fonds. Lorsque la question a été examinée par la Commission des questions sociales, on a proposé de renouveler le mandat du FISE pour une période de trois ans seulement, à l'expiration de laquelle l'Assemblée générale devait décider si le FISE méritait un nouveau sursis. Fort heureusement, lorsque ce problème a été étudié par le Conseil économique et social, les doutes ont été dissipés et les difficultés surmontées. Lors de sa seizième session, le Conseil économique et social s'est prononcé à l'unanimité pour le maintien du FISE, sans limitation de durée. Nous espérons vivement que l'Assemblée générale décidera également à l'unanimité de maintenir le Fonds à titre permanent.

122. Le rapport spécial du Conseil d'administration du FISE [E/2409], publié au mois de mars dernier, et le quatrième volume de l'ouvrage du FISE intitulé *Le FISE, résumé de son œuvre*, élaboré à une date plus récente, indiquent au moins une douzaine de raisons impératives de maintenir le FISE en existence. En voici quelques-unes: le FISE est la seule institution de l'Organisation des Nations Unies qui s'occupe exclusivement de la protection de l'enfance; il est administré avec économie et efficacité; il renforce l'action d'autres institutions de l'Organisation; ses activités bénéficient, moyennant une dépense relativement minime, à un très grand nombre de personnes; il accroît la capacité des pays qu'il assiste à progresser dans l'ordre économique et dans l'ordre social; il stimule l'effort personnel, sert de catalyseur pour l'aménagement général des collectivités et favorise la réalisation des fins plus vastes de l'Organisation des Nations Unies. On peut donc dire

que la tâche que l'Assemblée générale lui a confiée est loin d'être achevée.

123. M. Pate, Directeur général du FISE, qui, secondé par un personnel compétent et dévoué, a dirigé les activités du Fonds d'une façon aussi remarquable, a déclaré après un voyage récent en Asie :

"Ce qui m'a le plus frappé, c'est qu'en Asie la maladie pose aujourd'hui, en ce qui concerne les enfants, un problème beaucoup plus urgent que celui qui se posait dans les régions dévastées de l'Europe après la guerre."

Les besoins en secours d'urgence sont encore immenses ; on commence seulement à satisfaire les besoins à long terme et c'est souvent un problème difficile que de réaliser un équilibre judicieux entre ces deux catégories de besoins.

124. Au cours de la dernière session du Conseil d'administration du FISE, on a soulevé des objections à propos des allocations de lait à plusieurs pays d'Asie et d'Amérique latine, en faisant valoir que les crédits auraient pu être employés plus utilement à l'exécution de programmes à long terme ; M. Kinney, le très intelligent et énergique Directeur régional pour l'Asie, a répondu à ces objections en disant : "Empêchons d'abord les enfants de mourir ; nous pourrions ensuite à l'avenir."

125. La délégation des Philippines constate avec satisfaction la répartition judicieuse des efforts et des ressources du FISE entre, d'une part, ce que l'on appelle l'action de choc, qui consiste surtout en programmes sanitaires portant sur un grand nombre de personnes en un court laps de temps, dont les résultats sont rapides et souvent spectaculaires, et, d'autre part, l'action à long terme, dirigée vers la création des services sanitaires essentiels et la formation de leur personnel, et qui vise surtout à assurer, sous tous ses aspects, le bien-être de l'enfance. Nous accueillons favorablement et appuyons chaleureusement la décision de l'administration du FISE de s'attacher aux programmes qui traduisent ce souci accru de protéger les enfants.

126. Le Gouvernement des Philippines s'efforce de mettre sur pied un important programme de protection de l'enfance dans le cadre d'un vaste programme d'aménagement des collectivités dans les régions rurales des Philippines. Notre gouvernement porte un si vif intérêt à cette entreprise que le Directeur des services sociaux, qui fait partie du Conseil des ministres, s'est rendu tout spécialement à New-York au printemps dernier afin de se renseigner sur l'assistance que les Philippines pourraient recevoir du FISE. Nous espérons voir les projets envisagés au paragraphe 15 du rapport du Directeur général [E/ICEF/236] présentés sous la forme de recommandations appropriées à une prochaine session du Conseil d'administration du FISE.

127. A l'heure actuelle, l'Asie est la région du monde qui reçoit la plus grande part de l'assistance du FISE, assistance qui se répartit entre soixante-quinze pays et territoires. En 1953, l'Europe recevra 5 pour 100 du total des allocations, la région de la Méditerranée orientale 15 pour 100, l'Afrique 15 pour 100, l'Amérique latine 20 pour 100 et les pays d'Asie 45 pour 100. Les Philippines bénéficient des allocations à l'Asie et sont reconnaissantes au FISE de l'assistance qu'elles reçoivent. Nous tenons à saisir l'occasion qui nous est offerte de remercier, au nom du Gouvernement et du peuple des Philippines, les nombreux pays, à la tête desquels se trouvent les Etats-Unis, l'Australie et le

Canada, dont les contributions généreuses ont constitué le principal soutien des activités du Fonds.

128. La contribution des Philippines à l'œuvre du FISE a été relativement modeste : elle s'est élevée à 300.000 dollars, dont 50.000 dollars seront utilisés cette année. Cette contribution, quoique modeste, n'en témoigne pas moins l'intérêt soutenu que porte à l'œuvre du FISE un peuple dont les besoins sont nombreux et urgents en regard des ressources disponibles.

129. Les documents des Nations Unies abondent en renseignements sur les réalisations du Fonds, dont les plus notables ont déjà été exposées ici, mais les triomphes du FISE ne s'inscrivent pas seulement dans les statistiques des rapports annuels ; ils s'inscrivent encore dans la mémoire du cœur. Le FISE étend sa main secourable jusqu'aux jungles de l'Afrique, jusqu'aux montagnes et plateaux de l'Amérique latine, jusqu'aux humbles villages des pays surpeuplés de l'Asie ; dans toutes les régions où s'exerce son activité, il apporte plus que le lait, les remèdes ou les connaissances qui permettent d'accroître la production alimentaire et de créer un centre de consultation. Le FISE apporte aussi, sous une forme tangible, le message de la fraternité humaine, qui est l'âme même de la Charte. Le paysan misérable qui, grâce aux sacrifices consentis par des étrangers habitant des pays lointains, est guéri du paludisme, acquiert, par la vertu de l'aide dont il tient sa guérison, un sens nouveau de la dignité et de valeur de la personne humaine. L'enfant malade ou sous-alimenté qui recouvre la santé grâce au lait, au sérum ou aux capsules de vitamines en provenance des pays d'outre-mer, apprend que chaque être humain, même le plus pauvre et le plus humble, a droit à une vie meilleure et qu'il peut espérer la connaître grâce à l'aide de l'Organisation des Nations Unies.

130. Par l'intermédiaire du FISE, bien des germes de vérité et de sagesse renfermés dans la Charte pénètrent dans les régions les plus reculées de la terre, dans le cœur et l'esprit des hommes où, finalement, l'Organisation des Nations Unies trouvera son épanouissement ou sa condamnation. Le FISE est le messager de la paix, de l'entente et de la coopération entre les peuples, de la solidarité humaine, de toutes les choses bonnes, sages et nobles qui se confondent avec la Charte et le nom de l'Organisation des Nations Unies. Pour ces raisons, il mérite d'être maintenu à titre permanent, comme le propose le projet commun de résolution dont l'Assemblée générale est saisie.

131. La PRESIDENTE (*traduit de l'anglais*) : Plusieurs orateurs sont encore inscrits. Nous reprendrons donc l'examen de cette question demain matin.

132. L'Assemblée n'a pu terminer cet examen aujourd'hui, mais il est important, à mon avis, que nous l'ayons entrepris à la date choisie pour la Journée internationale de l'enfance par l'Union internationale de protection de l'enfance. Il convenait qu'il en fût ainsi, en raison de l'importante participation des organisations non gouvernementales à l'action internationale en faveur de l'enfance.

Rapport du Comité de négociation des fonds extra-budgétaires : rapport de la Cinquième Commission (A/2491) [fin]

[Point 44 de l'ordre du jour]

CRÉATION D'UN COMITÉ DE NÉGOCIATION DES FONDS EXTRA-BUDGÉTAIRES

133. La PRESIDENTE (*traduit de l'anglais*) : Aux termes de la résolution adoptée au début de cet après-

midé par l'Assemblée générale au sujet de la continuation des travaux du Comité de négociation des fonds extra-budgétaires, je suis invitée, en ma qualité de Présidente, à désigner un nouveau comité, composé de dix membres au maximum, dont le mandat sera identique à celui que définit la résolution 693 (VII) du 25 octobre 1952.

134. Le Comité de négociation désigné à la septième session a fait du très bon travail au cours de l'année écoulée. Je propose donc que le nouveau comité se

compose encore des représentants de l'Australie, du Canada, du Chili, de la Colombie, des Etats-Unis, de la France, du Liban, du Pakistan et du Royaume-Uni.

Il en est ainsi décidé.

135. La PRESIDENTE (*traduit de l'anglais*): J'espère que le Comité de négociation des fonds extra-budgétaires sera en mesure de reprendre ses importants travaux aussi rapidement que possible et je forme des vœux pour sa réussite.

La séance est levée à 18 heures.